



# “le cramignon”

« Au-delà de l'aide matérielle »

Bulletin bimestriel de liaison entre Conférences et Centres de la Société de St-Vincent de Paul en Province de Liège



## SOMMAIRE

### Page 1

- *Edito : Avoir raison !*  
(J.Grandjean)
  - *Organisation de séances de formation au bénéfice de nos volontaires SSVP.*

### Page 2

- *Agenda des activités*
  - *Sart-Tilman à Liège*
- *Nouvelles des entités :*
  - *Quand il y a Conférences ... et Conférence (des Elus)*

### Page 3

- *Le Conseil Provincial vous parle :*
  - *Rapports annuels 2014*
  - *Denturistes : prothèses dentaires amovibles.*
- *Une preuve de solidarité (Conférence St Remacle à Liège)*
- *Prochain Cramignon (n° 73)*
- *SSVP sur Internet*
- *In Memoriam : (Spa)*  
*Tina Andres, épouse Boskin.*



## EDITORIAL : AVOIR RAISON !

Souvent, nous aimons avoir raison (ou montrer que les autres ont tort). Cela peut même conduire à une forme de perversité, ainsi, pourquoi certaines personnes éprouvent-elles le besoin d'en stigmatiser, voire d'en ridiculiser d'autres, pour ce qu'elles sont, parfois en les piégeant, alors qu'elles ne leur ont causé aucun tort ? Ce n'est pourtant pas en abaissant les autres que l'on s'élève. Piéger l'autre, c'est ne pas vouloir écouter ce qu'il peut nous dire et c'est aussi éviter le débat, ce qui peut traduire une certaine faiblesse.

L'écoute (voir notre projet de formation dans le *Cramignon* précédent) et la discussion sont essentielles dans notre société et même quand notre avis nous semble éminemment fondé, l'imposer sans en avoir discuté au préalable avec les personnes concernées relève de l'autoritarisme. Aussi intelligent soit-on, le partage de notre proposition peut souvent l'enrichir. Une opinion ou une idée est rarement vraie de façon absolue mais dépend souvent de la façon dont elle est abordée, interprétée.

Ceci est aussi vrai dans le monde associatif. C'est seulement par le consensus, entre les acteurs des différentes facettes d'une association, qu'elle peut fonctionner correctement. Ce ne sont jamais des questions personnelles, qui n'ont rien à voir avec le fonctionnement de l'association, qui doivent intervenir dans une décision. C'est le rôle principal du responsable (président) d'éviter de tels écueils et d'harmoniser les échanges... sinon c'est l'avenir de son association qu'il met en jeu.

Jean Grandjean

**(Rappel : le Conseil Provincial de Liège organise, dès cette année, des séances de formation pratique, qui s'adressent à tous les volontaires de la province. Si un sujet ou un autre vous intéresse particulièrement, et que vous souhaitez qu'une formation puisse être mise en place, n'hésitez pas à Contacter Christiane Preud'homme, 04/215 12 74, pour lui faire part de vos desiderata.**

Les articles paraissant dans le Cramignon à titre nominatif n'engagent que leur(s) auteur(s).  
Le Conseil Provincial de Liège ne peut en être tenu pour responsable.

31 mai 2015

## SART - TILMAN à Liège à 15h00



La Conférence Saint Vincent de Paul du Sart Tilman vous invite au CONCERT qu'elle organise au profit de familles défavorisées des environs. La chorale « Chanter ensemble » de l'ASBL La Lumière y effectuera deux représentations de 40 minutes, séparées par une pause « petite restauration ». Les détails vous seront communiqués prochainement. Bienvenue à tous !



### Quand il y a « Conférences » et « Conférence »...

Dans la zone de Huy/Waremme, une nouvelle « Conférence » a fait parler d'elle récemment, en prenant contact avec les différentes entités caritatives de la région, dont nos Conférences Saint-Vincent de Paul. Il s'agit de la « Conférence des Elus »...

Ce contact avait pour objectif annoncé d'organiser la collecte des « invendus des grandes surfaces » (« surplus », « invendus », ou « aubaines », selon le nom qu'on leur a donné...).

Un questionnaire a été expédié à nos entités St Vincent de Paul, émanant de cette Conférence des Elus. Les questions posées semblaient parfois s'éloigner de l'objectif annoncé (questions très pointues, peut-être même parfois trop au goût de certains – du type « prière de nous fournir vos bilans des 2 dernières années, le nombre de vos bénévoles, de quoi se compose votre charroi ?... ). Bien évidemment, comme pour tout ce qui touche à la distribution des vivres en province de Liège, nous avons contacté la B.A.L. pour savoir ce qu'il y avait lieu de faire. Par l'intermédiaire de son vice-Président, Mr J.Crahay, il nous a été répondu « qu'il ne s'agissait que d'une simple étude de faisabilité, qui ne devait déboucher sur aucune action de terrain pour l'instant ».

Afin que les choses soient claires pour chacun, quelques précisions sur cette « Conférence des Elus » (qui n'est évidemment PAS une « Conférence » de type « Saint Vincent de Paul », on l'aura compris. La confusion de terme peut donc se comprendre).

Les « Conférences des Elus » ont vu le jour au Canada, principalement dans la province du Québec. Elles réunissent des élus politiques (d'où l'appellation « des élus ») qui se regroupent pour mener des actions citoyennes, tous partis confondus. (Le terme de « Conférence », pour nos amis Canadiens, a plutôt le sens de « réunion », « regroupement »...).

A leur exemple, les élus politiques des partis au pouvoir en Belgique (uniquement les partis politiques représentés au Parlement Wallon, à la Chambre, au Sénat et/ou au Parlement Européen) de la zone Meuse-Condroz-Hesbaye ont créé, en 2011, une « Conférence des Elus » pour cette région spécifique. Toujours active actuellement, son C.A. est composé de 16 bourgmestres en activité (4 par parti politique) et de deux députés provinciaux, soit 18 administrateurs au total, sous la présidence actuelle de Mr Christophe Collignon. Les membres sont choisis par leur parti respectif.

(La province du Luxembourg, pour sa part, a fait de même dès 2014).

Il s'agit donc d'un organe strictement politique, ayant pour objectif(s), pour la zone « Meuse-Hesbaye-Condroz », de (je cite en partie l'art.3 de ses Statuts) : « - défendre et promouvoir l'arrondissement et ses 31 communes. »

« - mettre en oeuvre des politiques afin d'optimiser l'action des communes, étudier des projets d'intérêt collectif. » (...)

« - favoriser l'intégration de nos communes dans les structures à vocation provinciale et régionales existantes. » (...)

« La Conférence est un lieu de concertation et de discussion. Elle ne peut être un lieu de lutte d'influence ni de suppression de l'autonomie communale. » (Fin de citation).

□□□

En conclusion, la « politique » de la SSVp étant justement de ne pas faire ... de politique, mais d'être uniquement au service des plus démunis, une telle structure politique locale, si elle peut devenir un interlocuteur des plus utiles, s'agissant de projets locaux, n'a - en principe - rien à exiger comme informations de la part de nos Conférences ou entités Vincentiennes. Chaque entité SSVp est donc libre de répondre ou non au questionnaire envoyé par cet organisme, en sachant (pour répéter ce que nous dit la BAL) : « qu'il ne s'agit que d'une étude de faisabilité, qui ne doit déboucher sur aucune action de terrain ».

Ceci méritait d'être souligné, pour éviter tout quiproquo entre « Conférences » et ... « Conférence ».

M.Bouly.

Sources légales : Moniteur Belge, parution des 9/06/2011 et 29/08/2013.

Pour ceux qui veulent en savoir plus :  
Conférence des Elus ASBL  
(Meuse Condroz Hesbaye)  
Avenue Delchambre, 5 - 4500 HUY  
085/21 36 36

## LE CONSEIL PROVINCIAL VOUS PARLE...

### Rapports annuels 2014

J'attends vos rapports et vous demande de vérifier que vous avez complété toutes les rubriques, notamment le nombre de familles et de personnes différentes aidées en 2014. Ces omissions sont déjà apparues dans les premiers rapports reçus.  
*J. Grandjean*



### Prothèses dentaires amovibles (totales ou partielles) gratuites

Les stages des élèves de denturologie reprendront en septembre prochain. Vous pouvez donc m'envoyer les inscriptions via le responsable (président) de votre entité. Pour cela, j'ai besoin de connaître les nom, prénom et numéro de tél. ou GSM de chaque bénéficiaire de votre entité. Il est aussi utile de savoir si la personne n'a plus de dents (pas de chicots non plus) auquel cas, elle peut être inscrite directement. Dans les autres cas, il est nécessaire que les dents soient en bon état et d'effectuer si nécessaire une ou plusieurs visites chez le dentiste pour qu'il en soit ainsi. Cela est indispensable pour que les prothèses puissent être mises, si ce n'est pas le cas, la personne sera renvoyée chez le dentiste. Comme par le passé, je contacterai directement les personnes et leur fixerai un rendez-vous.

Les stages ont lieu uniquement le samedi (avant ou après-midi selon les disponibilités) 14, rue de l'Ecole technique à 4040 Herstal.  
*J. Grandjean*

### Une preuve de solidarité...

Sensibles à la demande du Conseil Provincial d'encourager les actes de solidarité entre Conférences "nanties", et celles qui le sont moins et qui ont des problèmes, pour leur permettre de poursuivre leur(s) mission(s), **les membres de la Conférence St REMACLE et sa Présidente, Madame Closon**, ont accepté de mettre un certain montant (relativement important) à la disposition des entités Saint Vincent de Paul de la province de Liège, qui seraient en difficulté. En préalable, la Conférence de St Remacle demande simplement, qu'un dossier de présentation bien structuré soit présenté à l'appui de la demande d'aide. Elle analysera chaque demande et apportera une réponse rapide (positive ou négative). Pour des raisons d'organisation, seules les demandes écrites seront analysées. (Les dossiers de demandes sont à adresser à : **Mme Closon, Quai de la Dérivation 22/55 - 4020 Liège**. Encore un immense merci à cette Conférence, qui fait ainsi preuve d'une réelle solidarité vincentienne !

### Tina

On voyait souvent **Tina Andres épouse Boskin** trotter dans la ville de **Spa** ; à chaque personne qu'elle rencontrait elle savait toujours dire un mot chaleureux ou un encouragement. Elle avait le don de trouver pour chacun, pour toutes les personnes qu'elle croisait sur son chemin une phrase gentille. Elle a aidé les plus démunis pendant de nombreuses années au sein de notre conférence de Saint Vincent de Paul, avec un dévouement sans faille malgré quelques problèmes de santé.  
*Henri Godfirnon.*



### N'hésitez pas

à communiquer au CRAMIGNON (suffisamment à temps !) **les dates et détails de vos festivités** : vous serez ainsi assurés de la plus grande audience possible parmi les amis Vincentiens

N'oubliez pas de mentionner la DATE, l'HEURE, le LIEU (et le prix, éventuellement), ainsi que toutes les données que vous estimerez utiles...  
*La Rédaction.*

### POUR LE PROCHAIN CRAMIGNON (N° 73)

**Merci de nous faire parvenir, avant le 20.04.2015 prochain, vos articles destinés à notre n° 73 (paraissant le 15 Mai 2015)**

Rédaction et administration  
(c/o Mme FRANZ)

rue de l'Ecole technique  
provinciale, 14 - 4040 Herstal  
Tel. 042/64.99.65 - Fax 042/64.36.79

Email : [consprovlq@skynet.be](mailto:consprovlq@skynet.be)

**Saint Vincent  
- de - Paul  
sur Internet**



### Site WEB de la Province :

<http://ssvplg.hautetfort.com>

Si vous souhaitez y insérer des textes (en pdf si possible) et /ou des images (en format jpg si possible), vous pouvez les envoyer à

[J.Grandjean@ulq.ac.be](mailto:J.Grandjean@ulq.ac.be)

### Site WEB national :

<http://www.vincentdepaul.be>

### Site WEB de la Fospi :

<http://fospi.over-blog.com>

### Editeur responsable :

**Jean Grandjean,**  
Rue du Chêneux, 3 - 4130 Esneux